

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 9 décembre 2005 -----

Le Président, M. Yvan PETIT ouvre la séance à 10 h 15. -----

Les secrétaires sont Mmes Augusta FRIPPIAT-BAUDOIN et Françoise BAILY-BERGER. -----

L'ordre du jour a été établi comme suit : -----

- 1) Ouverture de la séance par M. le Président -----
- 2) Appel nominal des Conseillers -----
- 3) Dépôt du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2005 -----
- 4) Communications du Président (s'il y a lieu) -----
- 5) Question orale posée à la Députation permanente (s'il y a lieu) -----
- 6) Projet de budget pour 2006 ( affaire n° 140/05) : -----
  - a) Discussion des articles réservés ; -----
  - b) Interventions des différentes commissions sur le budget ; -----
  - c) Discussion générale sur le budget (intervention éventuelle des chefs de groupes) ; -----
  - d) Discussion et vote par appel nominal. -----
- 7) Clôture de la séance par Monsieur le Président -----

Présents : -----

Groupe P.S. : Ginette BODART, Guy BODART, Claude BULTOT, Jean-Louis CLOSE, Martine JACQUES, Robert JOLY, Jean-Pol LAMBOT, Michel LEGROS, Michel LEROY, Dominique NOTTE, Freddy PAQUET, Yvan PETIT, Bernard PONCELET, Thierry PUISSANT, Maryse ROBERT-DECLERCQ. -----

Groupe M.R. : Françoise BAILY-BERGER, Alain DETRY, Augusta FRIPPIAT-BAUDOIN, Anne-Marie GODET, Marie-Claude LAHAYE-ABSIL, Jacky MATHY, José PAULET, Roger PORIGNAUX, Georges ROUSSEAU, Fabien SAILLET, Georges SEVRIN, Jean-Marc VAN ESPEN. -----

Groupe C.D.H. : Nicole BASTOGNE-WAGNER, Etienne BERTRAND, Stéphane BOCART, Guy CARPIAUX, Alain COLLIN, Nicole DEBOIS-LEBRUN, Robert DUBUC, Jacques MAZY, Françoise NAHON-DELFORGE, Sylvianne PISVIN-SIMON, Gérard SARTO. -----

Groupe ECOLO : Daniel COMBLIN, Cécile FOSSEPREZ, Philippe HUBAUX, Jean-Claude LAFORGE, Michel SOMVILLE, Marc TERWAGNE, Yvan VERDONCK. -----

Excusés : M. le Gouverneur Amand DALEM, Benoît BARAS (PS), Viviane DELIZEE (PS), Frédérique TOUSSAINT (PS), Michel WAUTHIER (PS) -----

M. le Greffier Provincial, Daniel GOBLET, assiste à la réunion. -----

M. le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2005 a été déposé sur le bureau à la disposition des Conseillers provinciaux qui désirent le consulter -----

M. Jean-Marc VAN ESPEN présente une motion relative au transfert des compétences provinciales vers la Région, en matière de voiries et de cours d'eau et ses conséquences à l'égard du personnel provincial. M. COLLIN critique le décret qui est à l'origine de l'intervention de M. VAN ESPEN. Le cdH, pour aller de l'avant, se rallie à la motion. M. TERWAGNE est d'accord sur la volonté de rencontrer le Ministre afin de mieux définir les missions des provinces et de souligner l'intérêt porté au sort du personnel provincial. Après consultation du Conseil, M. le Président annonce que cette motion est adoptée. -----

Arrivées de MM. Luc DELIRE (MR), Gilles MOUYARD (MR), Jean-Claude NIHOUL (cdH) -----

Question orale posée à la Députation permanente : M. Freddy PAQUET, Conseiller provincial, expose sa question concernant la politique provinciale vis-à-vis de l'intégration des personnes handicapées. -----

M. le Député MATHY répond et précise que la Province respecte le prescrit légal. 33 agents agréés par l'AWIPH ont un emploi provincial, alors que la loi en impose 23. Le BEP et l'INASEP

présentent d'autres caractéristiques au vu de leurs activités spécifiques. Il explique que la Province ne mène pas de politique de discrimination positive mais est très ouverte et fait grand cas de l'égalité des chances. -----

Question orale posée à la Députation permanente : Mme Cécile FOSSEPREZ, Conseillère provinciale, expose sa question concernant la non approbation de la décision du Conseil provincial d'allouer une indemnité à la personne de confiance désignée dans le cadre de la loi relative à la protection contre le harcèlement moral ou sexuel. -----

M. le Député MATHY précise qu'il s'agissait d'une décision du Conseil provincial unanime. Il expose les motifs invoqués par le Ministre. La Députation permanente proposera une nouvelle résolution mieux justifiée au regard de l'ampleur des prestations indemnisées. -----

3<sup>ème</sup> Commission : -----

Affaire n°140/05 : Projet de budget 2006 - -----

Discussion sur les articles réservés : -----

Page 338 : Article 761057- Centre de la Marionnette : Un large débat est introduit par M. TERWAGNE (Ecolo) et y interviennent successivement Mme JACQUES, M. TERWAGNE (2<sup>ème</sup> intervention), Mme JACQUES (2<sup>ème</sup> intervention), M. CARPIAUX, Mme JACQUES (3<sup>ème</sup> intervention), MM. PAQUET et CARPIAUX (2<sup>ème</sup> intervention). La discussion porte sur les critiques de statu quo du dossier, sur la spécificité des marionnettes destinées à l'animation et non à des expositions, sur la restitution éventuelle des marionnettes à la compagnie des Zygomars, sur les activités actuelles et appréciées du seul animateur qui travaille encore pour le Centre, sur des partenariats nouveaux à envisager. La Commission compétente du Conseil provincial sera amenée à se pencher sur le sujet. -----

Pages 345 à 371 : Service Culturel - Culture et Loisirs - ACTL - Service Audio-Visuel : M. CARPIAUX (cdH) évoque de nombreux articles du budget qui dénotent des coûts à la hausse et se dit aussi inquiet de constater une réduction du personnel des musées, fleurons de la Province. Il demande des précisions, notamment sur la politique culturelle, les stratégies à long terme à l'égard des acteurs locaux de la culture. Il propose l'instauration d'une journée mensuelle des musées. M. TERWAGNE déplore que le budget ne soit pas très explicite et dit tout son intérêt pour la journée mensuelle des musées qu'il a déjà évoquée dans le passé. Mme JACQUES explique les différents postes budgétaires évoqués, et dit souscrire entièrement à la promotion de la journée mensuelle des musées déjà évoquée dès 2003 par M. SAILLET. Il s'agirait de promouvoir les musées provinciaux et d'encourager cette opération au niveau de tous les musées de la Province. M. CARPIAUX revient sur sa première intervention et souhaite au surplus que le Conseil provincial puisse bénéficier d'une séance thématique animée par le Premier Directeur du secteur culturel. Mme JACQUES réintervient pour rassurer M. CARPIAUX sur le sort du personnel et sa volonté de bien informer le Conseil provincial. -----

Page 347 : Article 762037/27101/000 – Travaux Service Culturel : M. TERWAGNE (Ecolo) s'interroge sur le coût consacré aux travaux de sécurisation de la Maison de la Culture. Mme JACQUES expose que le montant de 415.000 € couvre des travaux plus amples que la simple réalisation d'une sortie de secours. M. HUBAUX souhaite que la 4<sup>ème</sup> Commission soit informée au sujet de ces travaux. -----

Page 349 : Article 762040/64000/029 - Subsidés en vue de favoriser les années thématiques : M. COLLIN (cdH) déplore le manque d'intérêt apparent de la Députation permanente pour le thème de l'année 2006, année des Villages et Terroirs, il critique la dispersion des subsides provinciaux. Mme JACQUES explique les actions importantes menées avec le personnel provincial en faveur du thème de l'année 2006 et justifie le bien-fondé des subsides dont la liste peut-être consultée au Greffe. -----

Page 353 : Article 762040/26240/002 – Participation à l'achat du Caméo : M. LAFORGE (Ecolo)

dénonce l'inscription d'un seul euro au budget et la technique des modifications budgétaires. La Province apparaît comme la roue de secours de la Ville de Namur. Il souhaite un débat clair sur l'objet de cet article budgétaire. Mme JACQUES réplique qu'il s'agit d'un partenariat Ville-Province-Région. Elle expose de nombreuses hypothèses d'utilisation du site qu'elle juge très intéressantes mais précise qu'elle ne dispose d'aucune donnée financière fiable. -----

Page 375 : Article 771041/27101/001 – Restauration façades Musée des Arts Anciens : M. TERWAGNE (Ecolo) dénonce le montant budgétaire fluctuant au cours des années. Mme JACQUES fait l'historique du dossier qui concerne des façades exceptionnelles, et des coûts liés à des critères de subsidiation. -----

Page 55 : Article 872052/28010/001 – Prise de participation hôpital de Marche : M. LAFORGE (Ecolo) demande quelle est la stratégie développée par la Province. M. NOTTE décrit amplement la volonté du CHR de se positionner comme hôpital régional et la prise en compte de la fréquentation de l'hôpital de Marche par une large clientèle namuroise. M. LAFORGE demande comment a été fixé le montant budgétisé et dit craindre d'être entraîné dans des dépenses importantes successives. M. NOTTE explique que le montant envisagé à titre prévisionnel est lié à des chiffres de population. Il précise que des contacts sont en cours avec d'autres hôpitaux en vue de diverses collaborations sans prise de participation. M. BERTRAND se dit insatisfait de la justification du montant, et se demande s'il est utile de prendre une participation. Il estime que la Ville de Namur devrait aussi participer au financement. M. NOTTE explique à nouveau la justification de la participation financière. M. COLLIN estime que les communes luxembourgeoises concernées et la commune de Rochefort devraient aussi prendre en compte la logique des bassins. Pour ce financement, la Province devrait suivre et non précéder les communes. -----

Page 91 : Article 104053 – ASBL « Service social » : M. BERTRAND (cdH) revient sur la problématique des relations avec l'ASBL qui devrait être conforme au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD). M. NOTTE explique l'évolution de cette problématique et des contacts en cours avec la Tutelle. -----

Page 267 : Article 706027/27101/000 – Travaux à l'IOG : M. LAFORGE (Ecolo) souhaite que l'on s'intéresse à l'isolation et à des audits énergétiques qui doivent précéder le remplacement des chaudières. M. NOTTE explique que c'est le cas et que l'on ne remplace que dans les cas indispensables. Il y a bon espoir de faire admettre un plan triennal pour ce type de travaux. -----

Page 246 : Article 610024/70200/000 – Recettes de l'OPA : M. PAULET explique que les analyses de sol se font essentiellement en fin d'année et que dès lors, le budget prévisionnel a été élaboré sur base de données de 2004 et pas celles de 2005. Mme ROBERT évoque d'autres aspects des recettes de l'OPA. M. LAFORGE dit ne pas être satisfait par les explications de M. PAULET. -----

Page 431 : Article 844047 - Service Provincial d'Aides Familiales : M. BERTRAND (cdH) dit avoir obtenu les réponses à ses questions en commission. -----

Page 435 : Article 844051/64000/000 - Subsidés Bébébus : M. BERTRAND (cdH) demande où en est l'extension du service à l'ensemble de la Province. M. HUBAUX demande aussi des précisions sur le projet de la Province. M. NOTTE répond en expliquant les perspectives étudiées à l'heure actuelle. -----

Page 437 : Articles 844071 - I.M.A.J.E. : M. BERTRAND (cdH) critique la gestion du personnel et une présentation peu claire du budget ; il demande des précisions quant à l'avenir d'IMAJE et aux partenariats à développer avec les communes. M. NOTTE explique les données budgétaires et rappelle les interventions vitales de la Province. -----

Page 446 : Article 870049/70200/000 - I.P.H.S. : M. BERTRAND (cdH) souligne les recettes variables en baisse et s'inquiète de leurs compensations par des partenariats éventuels. M. LAFORGE se rallie aux mêmes interrogations. M. NOTTE justifie la baisse des recettes notamment par la restructuration de la médecine scolaire, la problématique propre au service de radiologie qui entraîne aussi la diminution des locations de locaux. Il précise que la sollicitation moindre du personnel permettra d'autres affectations. -----

Page 467 : Article 872064/62011/000 - Aide médicale urgente : M. BERTRAND (cdH) demande quand le projet du BUSS se concrétisera ? M. NOTTE explique l'état du projet et ses concrétisations attendues en 2006. -----

Page 477 : Article 922055/64261/002 - Crédits pour favoriser la politique de logement y compris l'intervention en faveur des familles suivant règlement : M. COLLIN (cdH) revient sur deux propositions déjà faites en matière d'aides au logement : des interventions sous forme de prêts jeunes forfaitaires, et des avances en partenariat avec les communes. Il incite la Députation permanente à imaginer un système d'octroi d'avance sur les primes régionales qui sont liquidées dans des délais parfois décourageants. M. NOTTE répond que les 2 premières propositions font état d'un dossier qui est prêt et d'un dossier déjà approuvé par la Députation permanente. Il précise que la 3<sup>ème</sup> proposition paraît opportune et sera analysée. -----

Pages 473 : Article 879067 – Fondation Close : M. COMBLIN (Ecolo) regrette l'absence de dynamisme, le faible nombre de dossiers et la réduction de 20% du budget. Mme ROBERT souligne l'efficacité des actions de la Fondation. Elle explique aussi que la réduction du budget pour 2006 ne réduit pas les montants financiers que la Fondation pourra mettre en œuvre en 2006. M. COMBLIN et ensuite M. VERDONCK insistent sur le manque de dynamisme et sur l'absence d'un plan d'action et d'une stratégie. Mme ROBERT conteste ces affirmations et explique que les priorités sont bien définies, notamment à travers le partenariat formalisé avec la Région wallonne. --

Arrivée de M. Marcel DEGLIM (PS) -----

Page 477 : Article 922055/64000/004 – Capteurs thermiques : M. COMBLIN (Ecolo) s'inquiète de la réduction du montant budgétaire en 2006. Il propose que la Province étende son action à l'encouragement de l'utilisation de capteurs thermiques en vue du chauffage des habitations et non seulement de l'eau sanitaire. -----

Le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2005 n'ayant fait l'objet d'aucune observation est adopté à l'unanimité. Il est cependant acté que Mme BAILY-BERGER s'était fait excuser pour son absence à la séance du 2 décembre 2005. -----

La séance est levée à 13 h 00 -----

Pour accord au titre de rapport succinct

Daniel GOBLET,  
Greffier Provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 16 décembre 2005

Daniel GOBLET,  
Greffier Provincial

Yvan PETIT,  
Président